

VOL. 7. OCTOBRE 1898 No. 10.

ANNALES

—DU—

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUCUAY, Ptre., Gérant.

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Porte de Sion.

I Marie dans la Sainte-Ecriture. Marie dans le Prophète Jérémie

II Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

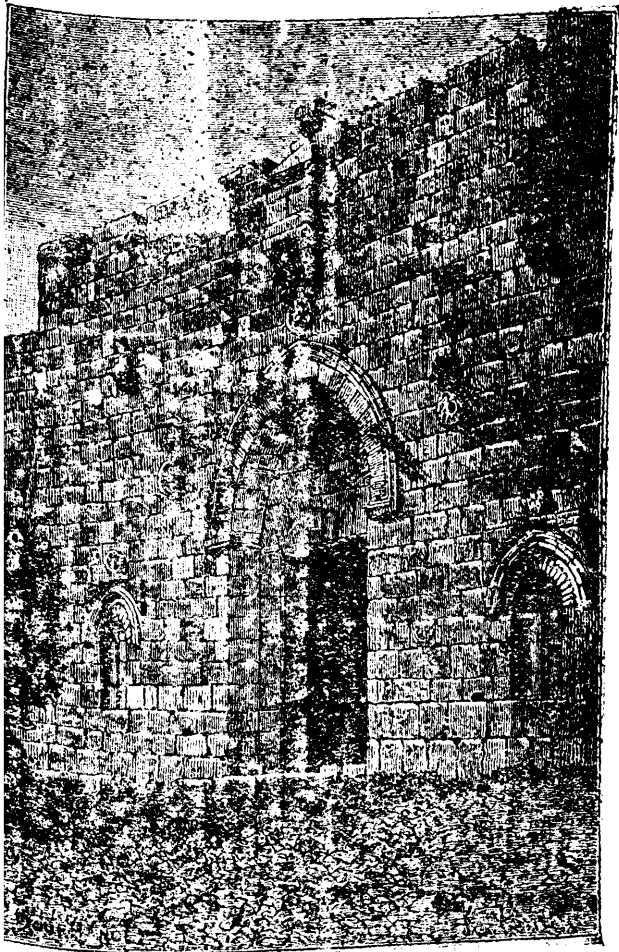
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



Porte de Sion.

LEGENDE

La Porte de Sion, ainsi nommée parce qu'elle conduit au Mont Sion, se trouve au midi de la Ville Sainte. Les indigènes l'appellent aussi Bab en-Nebi Daoud (porte du Prophète David) parce que, au Cénacle, on vénère son Tombeau. Les Pèlerins passent par cette porte pour aller visiter :

1o Le Lieu où le corps virginal de Marie fut arrêté, lorsque les apôtres la portaient à son Tombeau, dans la Vallée de Josaphat.

2o L'emplacement de la maison de Caïphe.

3o La Prison de Notre-Seigneur, dans la même maison de Caïphe ; c'est là que Jésus, notre divin Maître passa le reste de la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint.

4o Egalement dans la maison de Caïphe, aujourd'hui la propriété des Arméniens schismatiques, la Pierre qui fermait l'entrée du Très-Saint Sépulcre et que l'Ange renversa au moment de la résurrection du Sauveur.

5o Les nombreux cimetières chrétiens.

6o L'emplacement de la maison de la Sainte Vierge.

7o Le très saint Cénacle.

8o La grotte de saint Pierre. Cette grotte est ainsi appelée par c'est là que l'Apôtre se retira pour pleurer son triple reniement. Elle est depuis 1882, la propriété des catholiques.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

DIXIÈME NUMÉRO.—OCTOBRE 1898.

I

Marie dans la Sainte-Ecriture

Marie dans le Prophète Jérémie

Avant d'arriver aux *Lamentations* du grand Prophète dont nous venons de rapporter les Figures, et de passer tristement avec le Peuple de Dieu dans la terre de la captivité, nous allons reposer un peu notre esprit dans la lecture d'une nouvelle merveille en l'honneur de la douce Reine du ciel, N. D. des Anges.

Légende.—C'était au mois de décembre de l'année 1212, deux ans avant la bataille nationale de Bouvines Philippe-Auguste s'occupait vaillamment de l'agrandissement de ses Etats et de l'embellissement de sa capitale ; mais il ne parvint pas à établir même sur ses domaines une police exacte, ni à rendre sûres les routes les plus voisines de Paris, surtout quand elles avaient l'imprudence de s'engager au milieu des bois.

La colline de Livry ne ressemblait pas comme

aujourd'hui à un coquet jardin, géométriquement coupé d'allées au cordeau, larges, droites et bien frayées. C'était une véritable forêt, qui couvrait plusieurs lieues carrées. Les sentiers peu nombreux dont elle était percée suivaient tortueusement toutes les inégalités du terrain, et tantôt se resserraient entre des rochers, tantôt franchissaient des marécages, tantôt se perdaient sous des voûtes de feuillage où croupissait dans de noires ornières une eau verdâtre et corrompue.

Au lieu de ces rouges villas dont les briques tranchent si vivement sur le vert brun des arbres, au lieu de ces riches hameaux, sortis de terre en une saison, à peine quelques bûcherons y avaient-ils dressé leurs misérables huttes de planches. Les villages les plus rapprochés étaient encore loin ; et la forêt n'était peuplée que de loups et de routiers. Aussi les marchands ne s'y enfonçaient qu'avec un frisson de terreur. Pourtant ils étaient accoutumés aux voyages difficiles et périlleux. Toute la France était tendue alors d'embûches et de pièges, et les terres du roi étaient encore les plus abritées. Non-seulement les gens du peuple, mais les plus riches bourgeois et les plus hauts barons, quand ils avaient à passer d'une province à l'autre sans une grosse escorte, ne manquaient pas, avant de s'y hasarder, de faire dire à leurs chapelains de longues prières et de dicter leurs testaments à leurs tabellions.

Mes recherches ne m'ont pas appris si les trois Angevins qui traversaient le bois de Livry (1) ce jour-là, avaient pris cette précaution. Ils avaient pensé peut-être que leur pauvre tés les garantirait de toute attaque, et, à la vérité, leur misérable accoutrement était peu fait pour tenter l'avarice des routiers. Ce qu'ils avaient de plus précieux était un sac de toile grossière, soutenu sur leur dos par des bretelles de chanvre et dans lequel étaient renfermées leurs marchandises foraines. Ils étaient enveloppés de larges sayons qui leur tombaient jusqu'au-dessous du genou ; leurs sandales consistaient en une simple semelle de bois et pour toute arme, ils ne possédaient qu'un bâton ferré de cornouiller divisé par ses nœuds et qui leur servait d'aune et de mesure.

Et puis, ils étaient trois ; chacun d'eux aurait hésité, s'il avait marché seul ; mais, en se défiant de ses propres forces, chacun se reposa sur le courage de ses deux compagnons, et ils entrèrent dans le bois.

Celui qui s'avancait le premier et servait de guide aux autres, privilège que lui donnaient son âge et son expérience, s'appelait Firmin. Il y avait trente ans qu'il colportait de chaumière en chaumière ses toiles, sa bure et ses draps. Il connaissait toutes les routes et tous les bourgs, savait les endroits où la vente pou-

(1) La forêt de Bondy, près Paris. Voir plus bas.

vait être fructueuse, et c'était toujours lui qui réglait la marche.

Narcisse, qui venait derrière lui, était un beau jeune homme de vingt-quatre ans, marié depuis quinze mois et qui faisait alors avec son beau-père son premier voyage. Il était timide et modeste, ayant été nourri par sa tendre mère dans l'horreur des batailles et la crainte des dangers. Il avait fallu bien des instances pour le décider à surmonter sa nature et les efforts de sa jeune femme qui allait être mère et tâchait de le retenir.

— Va, avait dit Firmin à sa fille, j'ai commencé dès vingt ans à voyager et je suis toujours revenu sans accident. Ne crains rien, je serai avec lui et je te le ramènerai sain et sauf. Elle se résigna et laissa partir son mari. Quand il l'embrassa, en lui disant adieu, elle lui murmura tout bas :

— N'oubliez pas la Sainte Vierge, et dans tous les périls, invoquez-la avec ferveur.

Narcisse le promit, et cette assurance calma les appréhensions de la jeune femme. Elle le suivit jusqu'à la colline prochaine, et, aussi longtemps qu'elle put l'apercevoir dans la plaine, chaque fois qu'il se retourna, il la vit debout à la même place et lui faisant encore signe de la main. Quand il eut disparu dans l'éloignement, elle revint à sa maison les yeux gonflés de larmes, le cœur gros de sanglots et l'esprit assombri par de tristes pressentiments.

Le dernier et aussi le plus jeune des trois avait nom Matthieu. Il était fils de Firmin et dans toute la fougue de l'adolescence et de l'inexpérience. Il n'avait pas encore vingt ans, bien qu'à sa taille et à la vigueur de sa constitution on eût pu lui en donner trente.

Ils allaient donc silencieusement à travers les bois, en proie à cet indéfinissable sentiment d'angoisse que l'on éprouve toujours quand on se sent menacé de quelque danger inconnu.

Firmin appliquait toute son attention à discerner le bon chemin ; car, outre la rencontre des brigands, ils couraient encore le risque de s'égarer dans le dédale de sentiers mal frayés qui se croisaient en tous sens dans les hauts taillis.

Narcisse pensait à sa femme et à l'enfant qu'elle lui avait donné en son absence. Il allait la tête et les yeux baissés, pour n'être pas distrait dans ses rêveuses méditations. Matthieu, au contraire, portait le front haut, jouait avec son bâton et sifflait joyeusement.

Les pluies du dégel avaient détrempe le sol et la marche était difficile. Le terrain était creusé en plusieurs endroits et l'eau en avait rempli les ornières. Il fallait sonder avec précaution et se soutenir aux arbustes voisins pour ne pas tomber.

Ils avaient fait sans encombre à peu près le tiers du trajet. La route se rétrécissait et devenait sombre. De chaque côté s'élevaient des

chênes, des ormeaux, des noisetiers, des châtaigniers, qui allongeaient leurs branches et formaient une toiture noire, impénétrable au soleil de midi. Entre leurs troncs, des ronces, des framboisiers, des clématites, entrelaçant leurs tiges tortueuses, bordaient le sentier d'une haie sèche et infranchissable. (1)

II.

Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire

LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

Enseignements pratiques qui découlent de cet admirable mystère.—La peine n'est point à trouver les enseignements pratiques qui découlent de ce beau mystère ; elle est à faire un choix entre ceux que Dieu nous y donne.

Marie vient au Temple et n'y entre, elle, l'Immaculée, la Vierge des Vierges, l'Épouse de l'Esprit Saint, la Mère de Dieu, qu'après avoir subi une purification. Il ne s'agit sans doute, vous l'avez vu, que d'une purification extérieure et légale : cependant Marie se présente pour être purifiée, et tant qu'elle ne l'est pas, elle se tient loin du seuil.

(1) A Paris, comme dans le Nord de la France, l'hiver n'est pas régulier et les gelées ne viennent que par intervalles. Nous nous souvenons que dans notre enfance, les vieillards répétaient, à l'approche de la Saint-Eloi, en patois du pays ce dicton très-cénnu : *Sent Eloi, brynght den doi*, ce qui veut dire : *Saint Eloi, amène le dégel*. Or, l'on sait que la Saint-Eloi tombe au commencement de décembre.

Omettons, si vous le voulez, quoique ce soit là une leçon si considérable, que, pour montrer au monde l'exemple de cette obéissance à Dieu qui est la première obligation de toute créature ; pour réparer aussi tant de révoltes ingrates, insensées et impies, où en tout temps, hélas ! et en tous lieux, tant d'hommes se laissent emporter pour leur malheur et pour leur ruine, la sainte Vierge pousse la docilité à cet excès de se soumettre d'elle-même à une loi dont elle est exempte, et engage dans une soumission toute semblable son Enfant qui, volontairement, obéit en elle et par elle ; omettons cela, non sans l'admirer toutefois et nous résoudre à l'imiter. Mais arrêtons-nous davantage à la doctrine que rappelle le fait même du quatrième mystère : avant d'entrer au Temple, avant d'aborder Dieu dans le sanctuaire où il demeure, Marie se purifie.

Frères aimés, qu'est donc Dieu, notre fin dernière, Dieu, notre vraie patrie, le seul lieu où nous puissions trouver notre repos, nous épauler, nous fixer, être vrais, libres, parfaits et heureux ? Qu'est Dieu, et quelles sont les conditions indispensables de notre union consommée avec lui, de notre vie céleste et de notre béatitude ?

Dieu est une lumière si pure que, non seulement elle ne peut pas admettre de ténèbres en elle, mais que l'ombre la plus légère ne s'en peut approcher. Dieu est une vérité telle

qu'elle ne saurait souffrir près d'elle rien de ce qui aurait l'apparence même d'une fausseté, d'un mensonge, d'une vanité quelconque. Dieu est un feu si ardent, qu'il dévore en ses œuvres tout ce qui peut y être consumé, tout élément étranger, tout alliage, tout ce qui ne lui est pas assimilable, tout ce qui n'est pas simplement et pleinement la réalisation de ses pensées et de ses volontés. Il est une souveraineté si absolue, que nul ne se peut joindre à lui qui ne lui soit un sujet, un hommage vivant, un trône, un domaine. Il est tellement l'amour, que tout ce qui n'est pas charité, bonté et don de soi est incompatible avec lui.

Or, être un avec lui, je le répète, c'est notre fin, notre fin nécessaire et unique. Nous devons monter jusque-là ou tomber en enfer. Jugez la vie humaine, et d'abord votre vie personnelle, à cette clarté glorieuse, il est vrai, et plus que consolante, mais effrayante aussi parce qu'elle est inexorable, l'ordre qu'elle illumine ne pouvant pas plus changer que Dieu. Écoutez ensuite votre raison, votre foi, votre conscience chrétienne enfin vous dire la place que la purification doit tenir dans cette vie.

Ne vous méprenez point sur l'état que vous fait présentement la grâce sanctifiante. Oh ! avant tout il faut l'avoir, cette grâce : il faut y vivre et y persévérer. Si on la perd par le péché, il faut la reconquérir par la pénitence. Il faut rentrer en grâce et se presser d'y rentrer.

Comment concevoir un chrétien qui s'endort sans même penser à faire un acte de contrition, sachant que dans le jour il a mortellement offensé Dieu ? Comment comprendre encore ceux (et le nombre en est grand) qui, croyant à l'existence d'un sacrement institué par Dieu pour nous ressusciter quand nous sommes volontairement morts à la vie éternelle, aiment mieux demeurer et s'enfoncer dans leurs ténèbres, que de recourir à ce remède infailible et qu'ils ont sous la main ? Que dire surtout des insensés qui, au lieu de tomber à genoux devant ce chef-d'œuvre de la compassion divine, devant ce fruit toujours présent de la Passion de Jésus, qui est le pouvoir donné à l'Eglise de remettre les péchés à quiconque les confesse et s'en repent, comment, dis-je, comprendre ceux qui s'insurgent, nient, raillent, blasphèment, et prennent de là sujet de calomnier l'Eglise, d'insulter, de flétrir et de haïr le sacerdoce ?

III

RELIQUES INSIGNES.

LA VRAIE CROIX.

LA CROIX EN ORIENT.

II.—CHYPRE.

L'île de Chypre possédait, au commencement du XVIIIe siècle, quelques reliques de la vraie croix au monastère de Sainte-Croix et à Lefkapia, dans une très-belle église près du monastère.

On en fait remonter l'origine à sainte Hélène.

III.—JÉRUSALEM.

Jérusalem qui avait caché dans son sein pendant trois siècles toutes les reliques de la Passion, en fut successivement dépouillée. Héraclius, après avoir repris aux Perses la croix qu'ils avaient enlevée de la ville sainte, l'y replaça quelque temps, puis la porta définitivement à Constantinople. Il en laissa cependant encore quelques parcelles qui furent honorées par les fidèles jusqu'à la destruction complète de la Palestine. Martin, Abbé, fuyant Jérusalem, apporta avec lui de la vraie croix. Lorsque l'armée chrétienne fut vaincue par Saladin (vers 1187) la vraie croix qu'elle portait fut perdue et ne put être retrouvée, malgré les recherches ordonnées par Saladin lui-même.

En 1555, le Père Boniface de Raguse, ayant

obtenu la permission d'ouvrir le saint Sépulcre, y trouva trois morceaux du bois de la vraie croix et n'en laissa qu'un.

Jérusalem possède actuellement plusieurs reliques de la vraie croix, d'une certaine importance. On pense que la plus grande se trouve à l'église Saint-Jacques, la cathédrale des Arméniens schismatiques. Elle se compose de trois morceaux de forme irrégulière, ayant un cube de 4,326 millimètres (1).

Trois autres parcelles sont en la possession des Pères de Terre-Sainte à Jérusalem. La première a été donnée, par l'empereur du Mexique, Maximilien ; elle provient du gros morceau de Raguse.

Des deux autres morceaux, le premier est sans traverse et placé dans la croix des processions. Son volume est de 344. L'autre n'a qu'un bras ; volume, environ 130.

Voilà ce qui reste à Jérusalem, beaucoup plus pauvre encore que Rome, par laquelle nous avons commencé ce saint inventaire.

Total des volumes connus de la vraie croix, inventariés par M. Rohault de Fleury et exprimés en cubes de 1 millimètre : 3,941,975.

(1) Il y a également des Reliques de la vraie croix, chez les Grecs non-unis, et aussi, probablement chez les Syriens.

Voici le tableau des sanctuaires qui possèdent des reliques, cubant 10,000 et au-delà :

Arras.....	10,314	Gênes.....	26,458
Athos (le mont).....	878,360	Lille.....	15,112
Baugé.....	104,000	Limbourg.....	133,768
Bologne.....	15,000	Maëstricht.....	10,000
Bonifacio.....	47,960	Naples.....	10,000
Bourbon-l'Archambault	29,275	Paris.....	237,731
Bourges.....	22,275	Pontigny.....	12,000
Bruxelles.....	516,090	Raguse.....	169,324
Dijon.....	33,091	Rome.....	537,587
Donawert.....	12,000	Sens.....	69,545
Florence.....	37,640	Trèves.....	18,000
Gand.....	436,450	Venise.....	445,582

FIN.

IV

Une série de merveilles.

La guérison de madame A. P.—(Suite.)

Elle croit si peu à sa guérison que, pendant les trois jours qu'elle reste à Lourdes, elle ne prend pas un seul bain. Le dernier jour pourtant, sur les instances de ses amies, elle consent à boire un verre d'eau, mais toujours dans la même disposition d'esprit. Elle repart de Lourdes et arrive chez elle horriblement fatiguée. Son mari vient la rejoindre, très préoccupé des suites de ce voyage. Il lui demande de ses nouvelles; elle secoue la tête: "Rien n'est changé dans mon état.—Si la Sainte Vierge t'avait guérie, reprend M. A. P., je l'en aurais remercié tous les jours de ma vie." Elle se couche en conservant cette pensée: *Mon mal est absolument sans remède.*

Le lendemain elle se lève, marche sans fatigue, va, vient, sans aide et sans appui, visite ses colons et ses fermiers d'un pas assuré. Ces derniers, accoutumés à la voir, depuis de longues années, avec l'empreinte de la souffrance et de la maladie, courbée, pliée en deux, portée plutôt que soutenue, la regardent avec la plus grande surprise. Les membres de la famille, partagés entre la crainte et l'espérance, n'osent encore s'abandonner à la joie que leur cause ce changement inespéré; quant à elle, elle est inconsciente du résultat que tout le monde constate. Cependant il faut se rendre à l'évidence. Non seulement ses fonctions ont repris en un instant leur jeu, leur intégrité, mais encore cette suppuration qui, depuis des mois et des années, indiquait qu'une plaie profonde étendait chaque jour ses ravages, s'était tarie du soir au matin. Cette plaie, qui fournissait un écoulement abondant, que trois et quatre serviettes avaient peine à étancher, que tous les traitements n'avaient pu modifier, qui s'aggravait même par les efforts faits pour en arrêter le développement, cette plaie s'était cicatrisée tout à coup.

La malade, au moment de son coucher, était réduite au dernier degré de l'épuisement et de la faiblesse. Elle se réveillait transformée, animée d'une vie nouvelle. Ainsi, en un instant, s'était évanouie une maladie qui durait depuis seize ou dix-huit ans, qui se compli-

quait d'accidents matériels, visibles et palpables, qui s'était préparée lentement par un ébranlement de toute l'économie; en un instant la malade retrouvait tout ce qu'elle avait cru perdu!—(A suivre).

Faveurs obtenues.

STE ANNE DE LA PÉRADE.

Monsieur le Gérant,

Veillez, s'il vous plaît, insérer dans les Annales du T. S. Rosaire, la faveur dont je suis redevable à la très-sainte Vierge. Je suis guérie d'un mal de jambe et d'une enflure au pied dont je souffrais depuis sept mois. Ma jambe, avec le pied, s'est couverte de plaies, et une démangeaison terrible est venue aggraver les douleurs que j'endurais déjà. J'ai appliqué bien des remèdes au mal, mais tout a été inutile. Voyant que le mal s'aggravait toujours davantage, j'ai discontinué tout remède et jē me suis adressée à N. D. du T. S. Rosaire. J'ai fait usage des *Roses Bénites* et j'ai fait plusieurs Neuvaines en l'honneur de la Reine du T. S. Rosaire : Aujourd'hui, je suis parfaitement guérie : T. G.

ST. JOACHIM LA BROQUERIE : Mon mari était bien malade d'une inflammation de poumons. Voyant sa vie gravement en danger, je me suis adressée à N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse de publication si j'obtenais la faveur

demandée. Actuellement sa santé est parfaite :
UNE MÈRE DE FAMILLE.

TROIS RIVIÈRES : Pendant deux ans je fus atteinte d'une tumeur à la joue qui me fit beaucoup souffrir et me réduisit à passer la nuit sans repos. Après avoir consulté plusieurs médecins qui me dirent que la seule espérance de guérison était de subir une opération, grave et douloureuse à laquelle je n'eus pas le courage de me soumettre, j'eus recours à N. D. du Cap. Je lui promis, si j'obtenais ma guérison, de lui être toujours fidèle, de faire publier le fait dans ses Annales, de faire un Pèlerinage à son Sanctuaire et de dire deux Neuvaines de Chapelets en son honneur. Vives actions de grâces à la Reine du T. S. Rosaire. Je suis bien guérie, et je le suis sans avoir eu à subir aucune opération : L. L.

NICOLET : Je viens témoigner ma reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour deux faveurs reçues.

Une personne qui nous est très-chère, était adonnée à la boisson. Après plusieurs Neuvaines que nous avons faites en famille, nous avons promis de faire inscrire, dans les Annales, une aussi grande grâce, si elle nous était accordée. Depuis trois ans, cette personne n'a pas pris une goutte de boisson.

Moi-même, atteinte aux lèvres d'un mal affreux, j'ai été guérie par sa bienveillante intercession : UNE AB.

ST. NARCISSE : Mon mari était atteint d'une maladie qui, par intervalles, le rendait incapable de travailler. J'ai fait une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse d'insertion dans ses Annales, si j'obtenais sa guérison. Six mois se sont écoulés depuis ce temps et sa maladie n'a point reparu. Je remercie la Reine du saint-Rosaire pour d'autres faveurs obtenues également par sa puissante intercession : DAME U. P.

ST. BARNABÉ : L'an dernier je promis de faire insérer dans les Annales si mon fils achevait heureusement ses études. Gloire et bénédiction à la Reine du Ciel pour la protection visible dont elle l'a entouré pendant ses deux dernières années : UNE AB.—ST. ALBAN : Action de grâces à N. D. du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues : l'arrangement à l'amiable de questions difficiles, pouvant susciter des procès ; et d'autres faveurs temporelles : UNE AB.—ST. JEAN DESCHAILLONS : Une petite fille a été guérie d'une plaie à la tête, avec la promesse d'un Pèlerinage au Cap et l'insertion dans les Annales : E. B.—ST. NARCISSE : Je viens remercier profondément la Reine du T. S. Rosaire pour la guérison d'une maladie grave, dont j'étais atteinte avec quelques membres de ma famille. Nous avons obtenu cette faveur par l'usage des *Roses Bénites* : DAME J. E.—ST. THÉOPHILE DU LAC : Action de grâces pour la guérison de ma petite fille qui souffrait d'un

mal de gorge : UNE AB.—ST. GRÉGOIRE : Je toussais et j'étais tellement oppressée que je croyais bien tout espoir de guérison perdu pour moi. Je fis usage des *Roses Bénites* et je fus soulagée : je tousse encore un peu, mais j'ai l'espoir qu'avant longtemps je serai tout à fait rétablie : UNE AB.—ST. THOMAS DE MONTMAGNY : Action de grâces pour une grande guérison, obtenue par l'usage des *Roses Bénites* : UNE AB.—JOLIETTE : Merci à N. du Rosaire pour nous avoir préservé, mon mari et moi, d'une menace dont les conséquences pouvaient nous être très-funestes.—ST. SÉVERIN : une faveur : UNE MÈRE DE FAMILLE.—ST. GRÉGOIRE : Je souffrais d'une maladie depuis plusieurs années. J'ai été guérie par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : DAME G. D.—ST. SÉVÈRE : Merci à N. D. du Rosaire pour avoir préservé mon mari, l'hiver dernier, dans une grosse tempête de neige qui l'enveloppa, au moment où il conduisait seul deux voitures chargées vers une rivière large et dangereuse : UNE AB.—SHAWENEGAN : Une personne égarée, revenue par l'intercession de la Reine du T. S. Rosaire. — ST. TIMOTHÉE : Guérison d'une personne paralysée, faisant partie du 1er Pèlerinage de la nouvelle paroisse : X. RHEAULT.—TROIS-RIVIÈRES : Remercîments à la Reine du saint Rosaire pour plusieurs guérisons obtenues, après promesse de faire brûler au Sanctuaire du Cap, les *quinze* lampes, devant sa

Statue, en l'honneur des quinze Mystères : UNE AB — LA BAIE : Je remercie N. D. du Rosaire pour m'avoir guérie d'une maladie bien dangereuse, après la promesse de publication : M. C. B.—MICHIGAN : Amour et reconnaissance à N. D. du Rosaire pour une complète guérison de surdité, en lisant les *Annales du T. S. Rosaire* et promettant de réciter un chapelet durant un mois : DAME O. P.—LOUISEVILLE : Merci à la Reine du Rosaire pour soulagement d'un mal de dents violent, obtenu par l'usage des *Roses Bénites* et promesse d'une basse messe en son honneur : DELLE A. B.—ST. BONIFACE, Manit. : Action de grâces à N. D. du T. S. Rosaire : mon fils a obtenu la guérison d'un œil malade, contre toute espérance des médecins : DAME V. R.

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

- 1o Plusieurs familles.
- 2o 15 jeunes gens adonnés à la boisson.
- 3o 8 enfants malades.
- 4o Une mère négligeant ses devoirs.
- 5o Quatre jeunes filles pour connaître leur vocation.
- 6o Neuf personnes infirmes.
- 7o Une communauté religieuse.
- 8o Un curé et ses paroissiens.
- 9o Un prêtre malade.
- 10o Faveurs spirituelles et temporelles réclamées par quatre familles éprouvées.
- 11o Plusieurs grâces particulières.

Imprimatur.

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

Le Moi du T. S. Rosaire Illustré

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX :

Broché : 15 centins ; par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins ; par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1896-1897, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1896-1897.

AVIS

(Pour simplifier la correspondance)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1o De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2o De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1o Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
- 4o Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5o Une lampe pour un an : \$12.00.

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.